

Format ASCII standard d'import dans la comptabilité

Comptabilité Expert ou Dia Compta

(à partir de la version 10.0.1.0) (à partir de la version 4.9.0) des iournaux et/ou des fiches tiers.

<u>Nom du fichier</u>: aucun nom de fichier, extension ou localisation ne sont imposés, n'importe quel fichier pouvant être sélectionné à l'aide de l'explorateur windows.

Toutefois, en fonction de la période indiquée par l'utilisateur au moment de l'import, le nom du fichier recherché par défaut est *FAAAAMM.TRS* dans le répertoire du dossier.

Exemple : pour importer janvier 2013, le programme recherchera par défaut le fichier F201301.TRS

- Fichier ASCII, avec chaque ligne finissant toujours par Cr/Lf, de longueur fixe ou variable: Soit des lignes de longueur fixe avec tous les champs non renseignés remplacés par des espaces, soit des lignes de longueur variable (jusqu'à la position du dernier champ renseigné) avec les champs intermédiaires non renseignés remplacés par des espaces.
- Les montants et quantités sont exprimés sans décimales (en centimes et millièmes), cadrés à droite, avec des espaces pour compléter à gauche sur la longueur du champ, et le signe négatif, s'il y a lieu, devra être placé juste devant le premier chiffre du montant ou de la quantité. Exemple: " -99999" pour un montant négatif de 999,99.
- Les dates sont exprimées au format AAAAMMJJ.

Liballá

• Les champs non renseignés devront être remplacés par des espaces sur la longueur indiquée.

1ère partie = ligne d'écriture

Col.		Libelle	Position	Lng	Commentaire
0	0	Code Journal	1	3	
R	1	No lot Ecriture (Principe : toutes les	4	10	Commencer la numérotation à
		lignes d'une même écriture comptable			1, puis incrémenter à chaque
		auront le même numéro)			changement de pièce
0		No Compte	14	10	
0	3	Sens	24	1	C/D
0	4	Montant	25	15	en centimes
	5	Code libellé	40	1	
	6	Libellé	41	50	
0	7	Date écriture	91	8	AAAAMMJJ
	8	Lettre	99	2	
	9	Date échéance	101	8	AAAAMMJJ
	10	No Pièce	109	16	
	11	Quantité	125	15	en millièmes
	12	Code règlement (de l'écriture)	140	3	Alphanumérique
	13	Intitulé Compte	143	40	
	14	No compte collectif	183	10	
	15	Code regroupement	193	10	4 car. utilisés en compta.
D	16	Code devise	203	3	(EUR=Euro)
D	17	Montant en devise	206	15	
	18	Code TVA de l'écriture	221	1	1 caractère alphanumérique

2^{ème} partie = fiche tiers

	Col.	Libellé	Position	Lng	Commentaire
	19	Code Titre	222	3	
	20	Adresse – ligne 1	225	40	
		Adresse – ligne 2	265	40	
	22	Adresse – ligne 3	305	40	
	23	Code Postal	345	10	
	24	Ville	355	40	
	25	Tel	395	20	
	26	Fax	415	20	
	27	Domiciliation bancaire – ligne 1	435	40	
	28	Domiciliation bancaire – ligne 2	475	40	
	29	RIB-code établissement	515	5	
	30	RIB-code guichet	520	5	
	31	RIB-no compte	525	11	
	32	RIB-cle	536	2	
		IBAN et BIC ajoutés en position 786			
	33	Risque maximum autorisé	538	15	en centimes
D	34	Taux devise / Euro	553	10	en millionièmes
D	35	Devise In/Out	563	1	« O » = Out (In / défaut)
	36	Unité devise	564	10	1 par défaut
	37	Code relance (fiche tiers)	574	3	Alphanumérique
	38	Libellé code relance	577	40	
	39	Code règlement (fiche tiers)	617	3	Alphanumérique
	40	Libellé code règlement	620	50	
	41	Siret	670	20	Alphanumérique
	42	Code APE	690	5	Alphanumérique
	43	Numéro TVA intra Communautaire	695	20	Alphanumérique

3^{ème} partie = lien image de la pièce dans GEDExpert

G	44	Code dossier GEDExpert	715	10	Alphanumérique
G	45	Numéro de base GEDExpert	725	16	Alphanumérique
G	46	Identifiant du document dans GEDExpert	741	10	Numérique cadré à gauche

4^{ème} partie = compléments

	47	Taux de TVA ligne d'écriture	751	5	en centièmes		
	Champs destinés à ComptabilitéExpert						
	48	No compte long	756	13			
	49	No compte collectif long	769	13			
	50	Code Journal long	782	4			
		Champs destinés	à <i>Dia</i> Com	ota			
	48	Numéro classement	756	16	Alphanumérique		
	49	Filler à 786	772	14	Espaces		
		Champs co	mmuns				
	51	IBAN	786	34	Alphanumérique		
	52	BIC (swift)	820	10	Alphanumérique		
Т	53	Code type règlement pièce	830		Alphanumérique		
Т	54	Code type règlement tiers	831	1	(voir commentaire page suivante)		
	55	Email (adresse tiers)	832	50			
	56	Titre	882	30	Alphanumérique		
	57	Nom	912	30	Alphanumérique		
	58	Prénom	942	30	Alphanumérique		



-	conception	Joide		
	59 Filler à 1024 (réservé)	972 53 Espaces	5.	

5^{ème} partie (de la position 1025 à 6024) = Analytique

Dans le cas où le fichier comporte des mouvements analytiques, le code section doit obligatoirement être indiqué. Si aucun mouvement analytique n'est associé à l'écriture comptable, les zones analytiques n'ont pas à être renseignées.

	Col.	Libellé		Position	Lng	Commentaire
0	60	Code section analytique	(1/50)	1025	20	Alphanumérique
	61	Intitulé section analytique	(1/50)	1045	50	Alphanumérique
	62	Montant ventilation analytique	(1/50)	1095	15	En centimes
	63	Quantité ventilation analytique	(1/50)	1110	15	en millièmes
		etc				

On peut ainsi ajouter jusqu'à 50 groupes de ces 4 champs : code, intitulé section, montant, quantité. Les montants sont supposés être dans la même devise que le montant principal de l'écriture.

	Col.	Libellé		Position	Lng	Commentaire
		etc				
0		Code section analytique	(50/50)	5925	20	alphanumérique
	249	Intitulé section analytique	(50/50)	5945	50	alphanumérique
	250	Montant ventilation analytique	(50/50)	5995	15	En centimes
	251	Quantité ventilation analytique	(50/50)	6010	15	en millièmes

6ème partie = Echéance facture (taille 27)

Champs destinés à Comptabilité Expert

Chaque échéance est représentée par une ligne (Commençant par #E)

Col.	Libellé	Position	Lng	Commentaire
1	type enregistrement - échéance	1	2	#E
2	Date échéance	3	8	AAAAMMJJ
3	Montant échéance	11	15	en centimes
4	Code type règlement Echéance	26	1	Alphanumérique

Si la ligne d'écriture comporte une seule échéance, on ne renseigne pas la 6ème partie.

7ème partie = Banque Tiers (taille 376)

Champs destinés à Comptabilité Expert

Chaque Banque est représentée par une ligne (Commençant par #B)

(Col.	Libellé	Position	Lng	Commentaire
	1	type enregistrement - Banque	1	2	#B
	2	Libelle banque	3	50	Alphanumérique
	3	Domiciliation	53	50	Alphanumérique
	4	Adresse 1	103	50	Alphanumérique
	5	Adresse 2	153	50	Alphanumérique
	6	Adresse 3	203	50	Alphanumérique
	7	Code postal	253	5	Alphanumérique
	8	Ville	258	50	Alphanumérique
	9	RIB	308	24	Alphanumérique
	10	IBAN	332	34	Alphanumérique



-	conception	iorac		
	11 BIC	366	10	Alphanumérique

n

Signification caractère 1ère colonne :

O = champ obligatoire R = champ recommandé

D = voir particularités des écritures en devises (ci-dessous)

G = voir particularités liaison GEDExpert (page suivante)

T = voir particularités type règlement (page suivante)

D – Particularités liées aux devises

Les code, taux, montant et le caractère In/out de la devise doivent être renseignés si :

- la pièce d'origine a été saisie dans cette devise,
- et cette devise est différente de la monnaie pratiquée en comptabilité,
- et on veut en garder la trace dans la comptabilité.

Dans le cas contraire, il est recommandé de ne pas renseigner ces éléments.

En effet, le code devise rencontré, s'il n'existe pas, sera automatiquement créé en comptabilité :

- avec le taux devise renseigné dans le fichier texte comme étant le taux actuel à la date de l'écriture,
- avec l'attribut «In» ou «out» tel que renseigné dans le fichier texte («In» par défaut).

Attention: si le montant « normal » (champ n° 4) n'est pas renseigné, mais que le montant devise l'est, le programme essaiera de recalculer ce premier montant en fonction du taux associé au code devise (taux renseigné dans le fichier texte de transfert ou, à défaut, dans la table des taux de devises de DiaCompta).

Cas des écarts de conversion : sauf cas particuliers, le programme d'import ne génère pas les lignes d'écarts de conversion. Aussi, si une pièce, équilibrée en devises, se retrouve déséquilibrée une fois convertie dans la monnaie du dossier comptable, il appartient au programme émetteur du fichier de transfert de générer cette ligne d'écart de conversion et d'assurer l'intégrité comptable de la pièce, quelle que soit la monnaie de consultation de l'écriture ainsi générée.

Taux et unité devise :

- Le taux de la devise DOIT être exprimé par rapport à l'Euro (règle de triangulation oblige).
- Pour une monnaie «In», l'unité de la devise, renseignée ou non, sera forcée à 1
 (1 Euro = monnaie).
- Pour une devise «Out», l'unité de conversion, si elle est différente de 1, devra être renseignée.
 Exemple : 100 Bat = 0,4385 Euros avec l'unité = 100 et le taux = 0,4385

G – Particularités liées à la liaison avec GEDExpert

Dans le cas où l'écriture n'est associée à aucune pièce numérisée dans GEDExpert, ces champs ne sont pas à renseigner. Dans le cas contraire, ils sont tous obligatoires.

Le code dossier GEDExpert est le code du dossier dans GEDExpert associé au dossier comptable.

Le code base GEDExpert est l'identifiant interne et unique de la base GEDExpert.

Lorsqu'un document lié à l'écriture a été classé dans GED Expert, il convient de renseigner l'identifiant de ce document :



- sur la ligne d'écriture du tiers si le lot correspond à un schéma d'écritures « centralisées ». Exemple d'application : écritures centralisées pour un journal de banque, autrement appelées écritures de type « bordereau ».
- sur toutes les lignes d'un même lot (y compris lignes de HT et de TVA) sinon. Exemple d'application : écritures détaillées d'achat ou de vente, autrement nommées écritures de type « pièce » (toutes les lignes correspondent à une pièce comptable telle qu'une facture de vente).

T – Particularités liées au type de règlement

Co	Code type règlement					
C Chèque						
E Espèce						
T Traite						
Р	Prélèvement					
L	LCR					
V	Virement					
<aucun></aucun>						

Si non renseigné, l'import considèrera :

- le 1^{er} caractère du code règlement en position 140 pour la pièce
- le 1^{er} caractère du code règlement en position 617 pour le tiers

Veiller dans ce cas à ce que le $\mathbf{1}^{er}$ caractère du code règlement du logiciel source soit compatible avec la codification ci-contre (cas de DiaClient HyperFile par exemple).